

DEPARTEMENT

PAS-de-CALAIS

ARRONDISSEMENT

BETHUNE

COMMUNE DE

LABOURSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 06 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le six du mois de mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe SCAILLIEREZ, Maire, suite à des convocations adressées à chacun des membres le vingt-cinq février deux mille vingt-cinq et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Délibération
N°2025CM17

Liste annuelle des jurés
pour 2026

Tirage au sort de 6
personnes inscrites sur la
liste électorale

Étaient présents : Mmes Mrs Philippe SCAILLIEREZ, Nicole CHASTENEZ, Bernard PRUVOST, Isabelle VANELLE, Alain COQUERELLE, Isabelle VANLANDE, Annick SAVOLDELLI, Claudie MARTEL, Roland JOLY, Frédéric DISSAUX, Aimé ROUSSEY, Didier FATOU, Betty BEN, Johnny GLAVIEUX, Dorothee HAUER, Delphine LECOCQ, Alain DIENI.

Étaient excusés : Mmes Mrs Isabelle CAZIN, Patrice ANDREOTTI, Caroline DERAEDT, Rodrigue DESULTERRE, Rosanna GILLET.

Était absent : Mr Frédéric DREZE

Pouvoirs :

Mme Isabelle CAZIN à Mme Isabelle VANELLE
Mme Rosanna GILLET à Mr Alain COQUERELLE

Convocation du
25 février 2025

Monsieur Roland JOLY est élu Secrétaire de séance.

En application de l'arrêté préfectoral du 5 février 2025 portant répartition du nombre de jurés entre les communes ou communes regroupées, Monsieur le Maire propose à l'assemblée un tirage au sort de 6 électeurs en vue de procéder à l'établissement de liste préparatoire communale de la liste annuelle des jurés pour l'année 2026.

Le Conseil Municipal procède au tirage au sort qui donne le résultat suivant :

- 0348 DOYER Brigitte, Jeannine ép. GOSSART
- 0025 BARLET Caroline ép. DUSSAUTOIR
- 0399 DURIEZ Vanessa, Léone, Renée, Sophie ép. BOURSIER
- 1151 TRINEL Pascal, Emile
- 0825 LEROY Sandrine, Pascaline
- 1348 SEILLIER Rudy, Gérard, Lucien

Nombre de conseillers
en exercice : 23

Conseillers présents : 17

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Maire,



Philippe SCAILLIEREZ.